



16/01/08

INNOVER DURABLEMENT

Principe n°8 : Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement et de développement durable

Depuis toujours, le développement durable, et notamment la protection de l'environnement, s'inscrit dans les valeurs, les engagements et les produits de Soléou. Cette démarche est ancrée au cœur du positionnement de la société, renforcée par ses innovations, comme aujourd'hui l'emballage carton.

Nos 4 engagements :

1. Notre contribution au bien-être et au bien-vivre

Notre esprit de création s'appuie sur la diversité et l'intensité des saveurs et senteurs, avec des produits 100% végétal. Le Service innovation sélectionne et assemble les arômes de la Nature pour la création de nouvelles saveurs.

Nos produits s'inscrivent dans le cadre du régime alimentaire méditerranéen, une façon de vivre saine et durable.

2. Notre Pacte avec la Nature

Soléou privilégie les méthodes de productions douces et les modes de production naturels préservant la biodiversité et les écosystèmes. Soléou encourage tout particulièrement l'agriculture biologique, au travers notamment de la rédaction de cahiers des charges spécifique avec ses fournisseurs.

Soléou développe sa démarche environnementale sur son site de production.

3. Notre engagement pour la région

Depuis 1965, Soléou contribue au développement économique de la région PACA. Cette démarche s'inscrit dans la revitalisation du tissu économique régional, et positionne Soléou comme élément dynamisant de cette politique environnementale.

4. Notre engagement citoyen

Au-delà de son métier, Soléou a conscience de sa responsabilité vis-à-vis du monde qui l'entoure, en renouvelant pour 2009 son adhésion au Pacte Mondial de l'ONU et à ses 10 principes.

Dominique AMIRAULT
Président

1. Contexte

Suite à un autodiagnostic de nos actions en terme de développement durable, élaboré grâce à la méthode FAR/DD (Fédération des Associations Régionales de l'IMQ-Institut Méditerranéen de la Qualité / Développement Durable), nous avons mis en place en 2007 un plan d'action pour formaliser nos engagements et intégrer le développement durable dans notre système de management. En 2008, nous avons agi sur plusieurs projets et notamment dans le domaine de l'innovation avec le lancement d'un produit éco-conçu.

2. Actions mises en place :

2 ACTIONS PRINCIPALES :

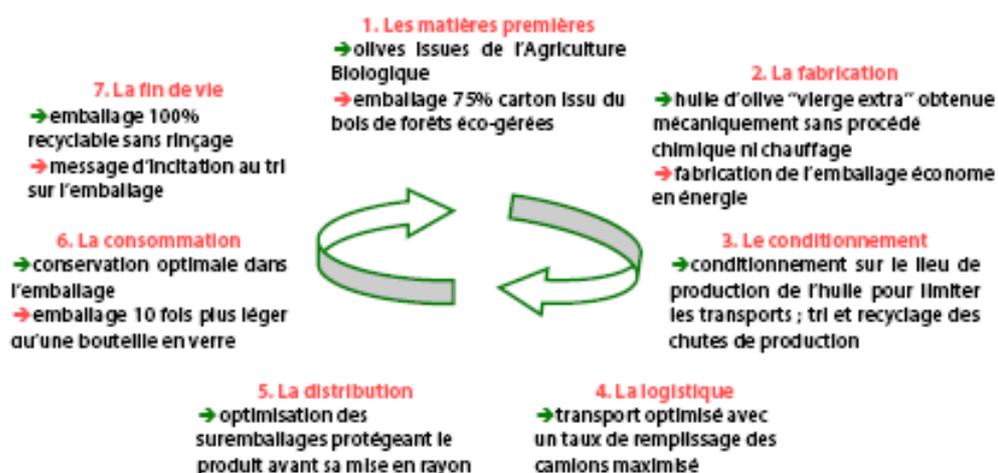
I. Le lancement d'un produit éco-conçu : l'huile en emballage carton.

PME dynamique et innovante, Soléou a choisi de défendre l'environnement tout en valorisant son savoir-faire de créateur de goût.

C'est par une action collective qu'est né ce projet. D'une part, avec notre partenaire fournisseur Tetrapak, acteur majeur de l'emballage alimentaire et, d'autre part, avec notre partenaire industriel Arte Oliva, avec qui nous avons réalisé une joint-venture.

Dans le cadre de l'analyse du cycle de vie, nous avons développé, « éco-conçu », une gamme d'huiles en emballage carton, notamment en privilégiant les huiles biologiques.

CYCLE DE VIE DE L'HUILE D'OLIVE BIO SOLEOU EN TETRA PRISMA®



L'emballage Tetra Prisma ® respecte l'environnement puisqu'il :

- est composé à 75% de carton, issu du bois, qui est une ressource naturelle renouvelable, lui-même issu de forêts éco gérées. Ainsi, on ne contribue pas au « pillage » des ressources naturelles, notamment fossiles.
- son cycle de vie émet environ 3 fois moins de CO2 que celui d'une bouteille en verre. Ainsi on limite l'impact sur le réchauffement climatique*.
- il est 100% recyclable.

Source : ACV bio Intelligence Service-2008

Un plan de communication à destination des consommateurs a été mis en place en 2008 (leaflet explicative et animations en magasin) afin de les sensibiliser.

II. Le plan de communication et d'action VAR (Valorisation des Actions Responsables)

❖ Les actions internes résultant de l'action VAR :

- mise en place d'un questionnaire écoute client
- création de 2 rubriques dans le journal mensuel : « geste pour l'environnement » et « point sur les actions de Soléou dans le développement durable ».
- suivi mensuel des indicateurs « gaz », « électricité » et « eau »

❖ Les actions externes résultant de l'action VAR :

- Dossier de presse expliquant la politique développement durable de notre entreprise.
- Mise en place 2 containers de tri : 1 pour le carton, 1 pour le plastique
Les déchets triés sont récupérés par Véolia et ensuite amenés dans un circuit spécifique, afin d'être recyclés.

3. Résultats obtenus

- 12 188 kWh de gaz consommé
- 66 305 kWh d'électricité consommée
- 654 m3 d'eau

Un suivi mensuel de ces indicateurs a été mis en place afin de piloter les consommations d'énergie.

72 614 huiles en emballage carton vendues

En 4 mois :

- 2 Tonnes de cartons triés
- 550 kg de plastiques triés